

Communiqué de presse du 23 juillet 2019

Altérations et mutilations des caractéristiques sexuelles pratiquées sur des enfants intersexués et données statistiques



Comité des droits économiques, sociaux et culturels : Quatrième rapport périodique soumis par la Suisse

A qui de droit,

InterAction a reçu les réponses à la liste de questions du comité CESCR en lien avec le 4^{ème} rapport périodique de la Suisse sur la mise en œuvre de la Convention internationale relative aux droits économiques, sociaux et culturels (SR 0.103.1). Les réponses du conseil fédéral, notamment à la question 29 ([E/C.12/CHE/Q/4](#)) sont très décevantes.

Le « conseil fédéral estime que la pratique actuelle respecte les droits des personnes intersexuées. Les interventions prématurées ou inutiles sont contraires au droit régissant l'intégrité physique. Dans la mesure du possible, il faut attendre que l'enfant soit suffisamment âgé pour pouvoir se prononcer lorsque le traitement envisagé entraîne des conséquences irréversibles. Les patients ont droit à un traitement médical et à des soins prodigués dans les règles de l'art et conformément à l'état actuel de la science médicale, du droit à l'information et au consentement et droit à la protection de leurs données personnelles" ([E/C.12/CHE/Q/4/Add.1](#), no 76). Or, en regardant les tableaux [13](#) et [14](#)¹ quantifiant le nombre de patient-e-s en traitements stationnaires dans un hôpital en Suisse entre 2010 et 2017 beaucoup de questions et d'étonnements surgissent.

- Les descriptions utilisent des terminologies datées, d'avant consensus de Chicago en 2006 et **n'incluant pas toutes les variations du développement sexuel** (ex. hypospadias). Ces chiffres sont donc incorrects.
- Aucun tableau n'indique pour quels traitements les personnes sont hospitalisées. Ceci est extrêmement important, notamment pour les personnes nées avec une « anomalies génito-surrénales congénitales liées à un déficit ». En effet, certaines de ces personnes ont le besoin d'un traitement oral pour allier à une possible perte de selles. Un traitement chirurgical est de nature cosmétique et est ni nécessaire ni urgent.
- A savoir que chaque traitement qui altère les caractéristiques sexuelles fait sur des enfants intersexes est irréversible et que très peu sont nécessaires, comment expliquer que 141 nourrissons de 0-2 ans et 103 enfants de 3-16 ans ont été hospitalisés de manière stationnaires en Suisse entre 2010 et 2017 (sans compter que pas toutes les variations y soient référencées).
 - Que comprennent les termes "nécessité" et "traitements irréversibles" pour le conseil fédéral?

¹ Annexe aux réponses de la liste des questions, Annexes 1 - 15, 29 mai 2019.

- Sur le tableau 13: 141 nourrissons intersexués de 0-2 ans ont été traité dans un hôpital en Suisse entre 2010 et 2017. Ces nourrissons n'ont pas pu consentir à un traitement modifiant avec une forte probabilité leurs caractéristiques sexuelles.
- Sur le tableau 14: il serait important de fractionner la fourchette d'âge. Le consentement ne peut être le même si l'enfant à 3 ans ou 16 ans.

Audrey Aegerter, présidente d'InterAction Suisse: «Le manque de transparence dans les chiffres et les traitements est extrêmement frustrant pour une association comme la nôtre. Les réponses du conseil fédéral semblent euphémiques, le conseil ne semble pas comprendre l'envergure des violations des droits humains que subissent les citoyen-nes Suisse avec une variation du développement sexuel »

« Bien que les recommandations de la commission nationale d'éthique ([Prise de position, No. 20/2012](#)) ne soient pas contraignantes, elles ne doivent plus être ignorées si la Suisse veut être crédible en matière de protection des droits fondamentaux des enfants intersexués ; les recommandations sont un minimum absolu. Actuellement, les recommandations de la Commission nationale d'éthique ne sont mêmes pas remplies. » (Mirjam Werlen, juriste et membre d'InterAction Suisse).

Comme le dit le médecin Blaise Meyrat «La détresse des parents n'est pas une raison nécessaires d'opérer (...). On opère pas un enfant parce que les parents sont inquiets. Ce n'est pas non-plus plus facile de faire ces opérations quand l'enfant est petit, comme disent certains de mes collègues. C'est un problème d'honnêteté et d'éthique. On ne badine pas avec l'éthique. » ²

Propos de médecins Suisses dans la presse

Ces propos démontrent que des altérations caractéristiques sexuelles des enfants sont toujours pratiquées en Suisse :

- **«Wenn die Eltern es trotz der Beratung nicht aushalten, mit der Schande zu leben, und ein ganzes Team zum Schluss kommt, dass eine Operation die beste Lösung ist, soll diese möglich bleiben» , sagt Rita Gobet**
Der Landbote, Intersexualität: Operation soll die letzte Option sein, Dienstag 14. Mai 2019, Katrin Oller. Voir également www.humanrights.ch: Genève veut mettre fin aux interventions chirurgicales.
- **«Die in der Vergangenheit stark kritisierten chirurgischen Eingriffe am kindlichen Genitale sollen in allen Schweizer Kliniken keine eigenständige Behandlungsmethode mehr darstellen, sondern nur in Verbindung mit einer umfassenden Betreuung und Begleitung der Familie durchgeführt werden dürfen»**
Kinderspital Zürich, Medienmitteilung, Zürich, 13. Mai 2019 (Italique par InterAction)
- **«Man sollte den Eltern eine gewisse Entscheidungsfreiheit lassen», so Streuli**
NZZ 27.5.2015, Alan Niederer, Zwitter in den Händen der Chirurgie

² Ni d'Eve, ni d'Adam une histoire intersexe, film de Floriane Devigne, 2018.

Contact Presse :

InterAction Suisse

Audrey Aegerter

079 104 81 69

hello@interactionsuisse.ch

www.inter-action-suisse.ch

InterAction Suisse a pour mission de visibiliser les revendications et vécus intersexes, d'offrir du soutien psychologique, juridique et social aux personnes concernées et de s'engager politiquement contre les traitements chirurgicaux, médicaux et hormonaux auxquels sont soumises les personnes intersexuées, sans leur consentement éclairé et exprès. Nous visons à créer une communauté soudée et émancipée, qui saura trouver les ressources nécessaires à mener le travail qu'il reste à faire pour garantir les droits humains des personnes intersexuées.

L'intersexuation est une variation saine et naturelle des caractéristiques sexuelles d'une personne née avec des caractères sexuels (génitaux, gonadiques ou chromosomiques) qui ne correspondent pas aux définitions binaires types des corps masculins et féminins.

Note à la presse : Les termes « intersexualité / intersexuel » sont particulièrement troublants et pathologisants, raison pour laquelle nous les rejetons dans toutes les langues, car l'intersexuation n'a rien à voir avec la sexualité. Nous vous remercions de prendre cela en compte.

